

Comment accepter la dématérialisation de vos bulletins de paie ?

Depuis un lien générique de votre entreprise

TUTORIEL – 2025





Accédez à Digiposte depuis le lien dédié à votre entreprise

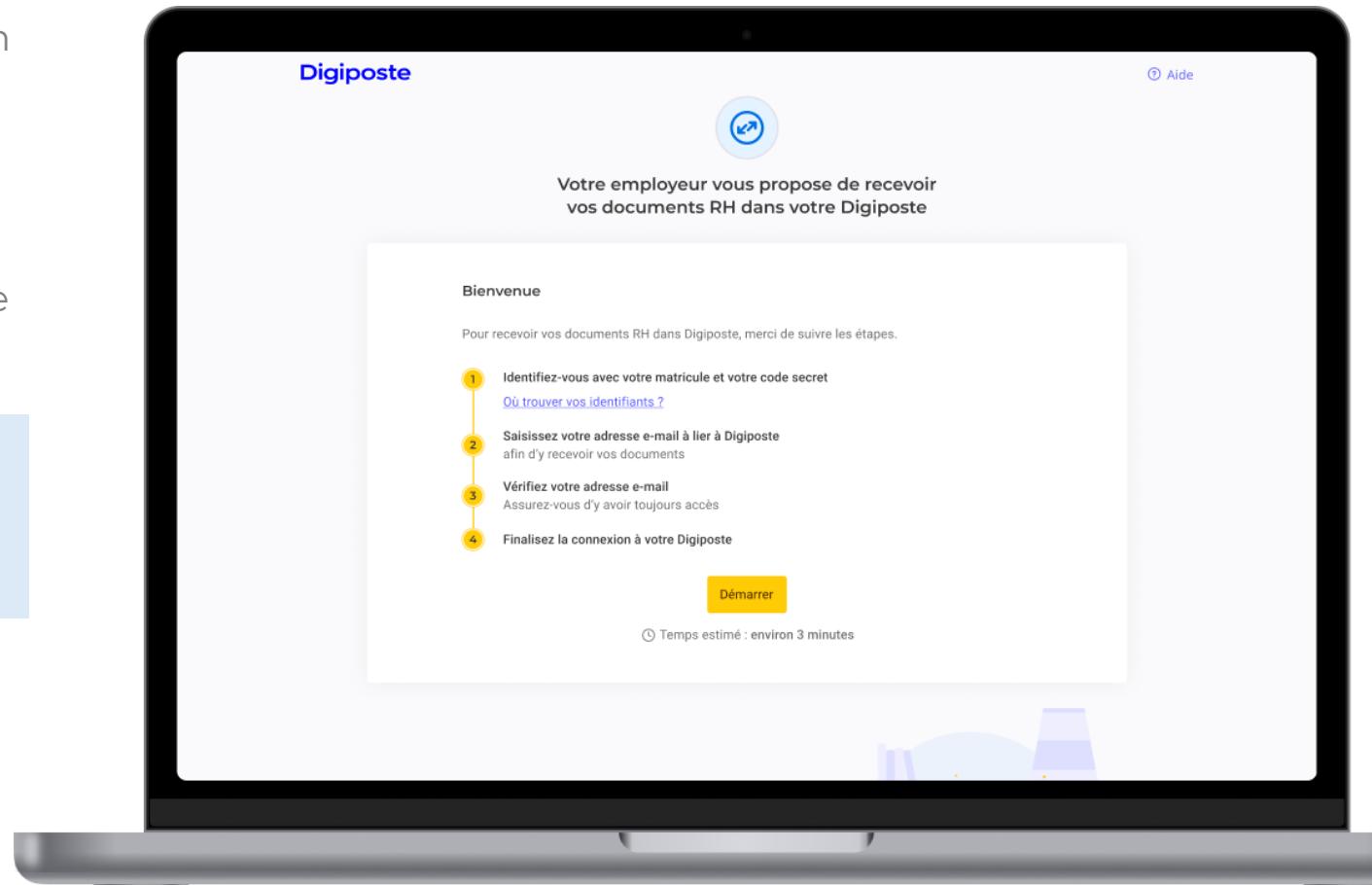
Votre employeur bénéficie d'une URL d'inscription dédiée pour retrouver vos bulletins de paie dans Digiposte au format :

<https://adherer.digiposte.fr/nomemployeur>

Saisissez l'adresse URL que vous avez reçue par courrier ou qui vous a été communiquée par votre entreprise.



4 étapes et seulement 5 minutes sont nécessaires pour accéder à vos bulletins de paie.



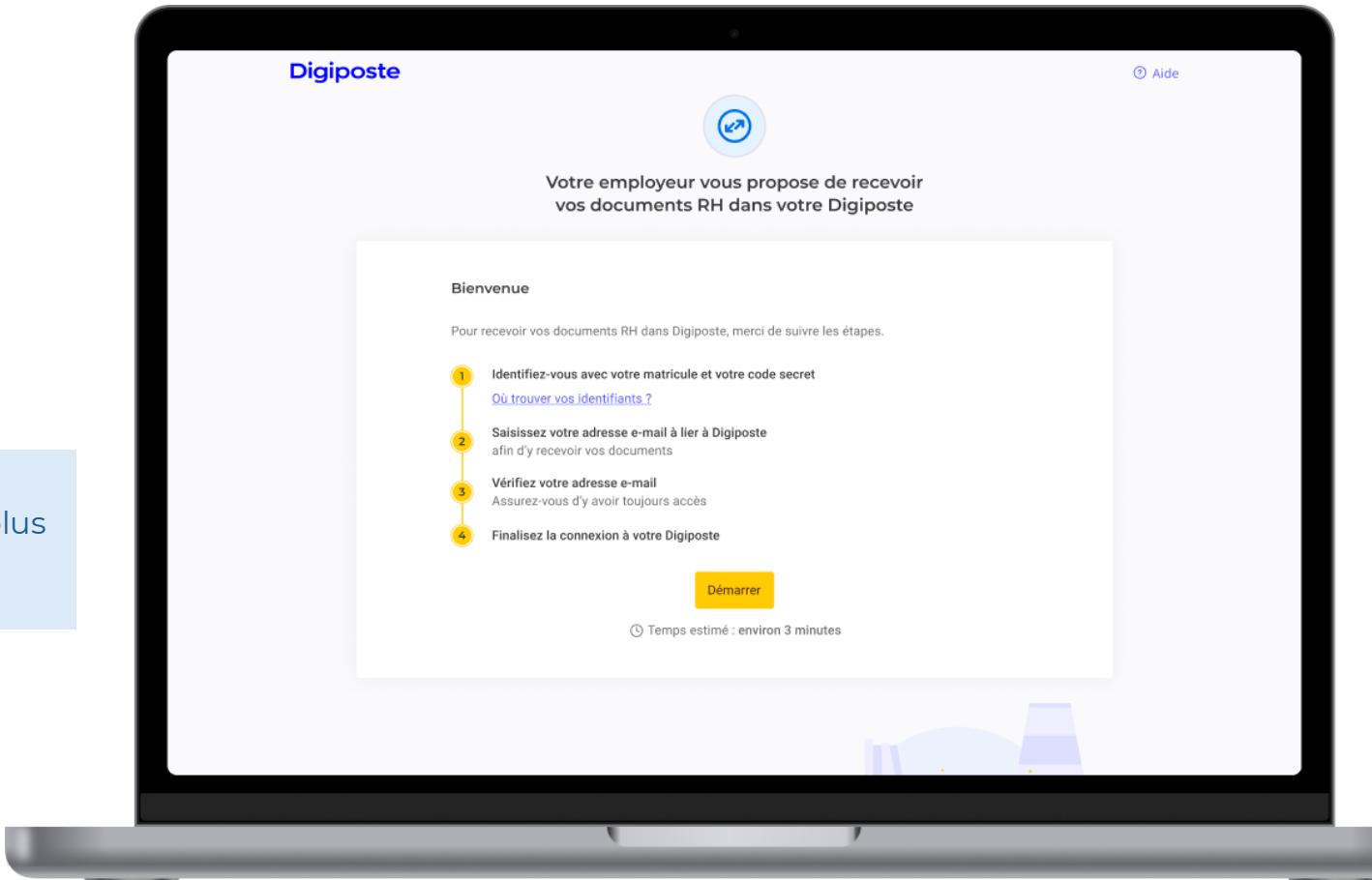


Inscrivez-vous en 4 étapes !

4 étapes pour accéder à vos bulletins de paie :

1. Identifiez-vous
2. Saisissez votre adresse e-mail à lier à Digiposte
3. Vérifiez votre adresse e-mail
4. Finalisez la connexion à votre Digiposte

 Cliquez sur "Où trouver votre identifiant ?" pour plus d'informations sur votre code employeur à saisir.



Étape 1 : renseignez vos codes d'identification

Identifiez-vous à l'aide des identifiants communiqués par votre employeur.

Si vous n'êtes pas en possession de ces identifiants, **contactez votre employeur**.



Cliquez sur "Où trouver votre identifiant ?" pour plus d'informations sur votre code employeur à saisir.

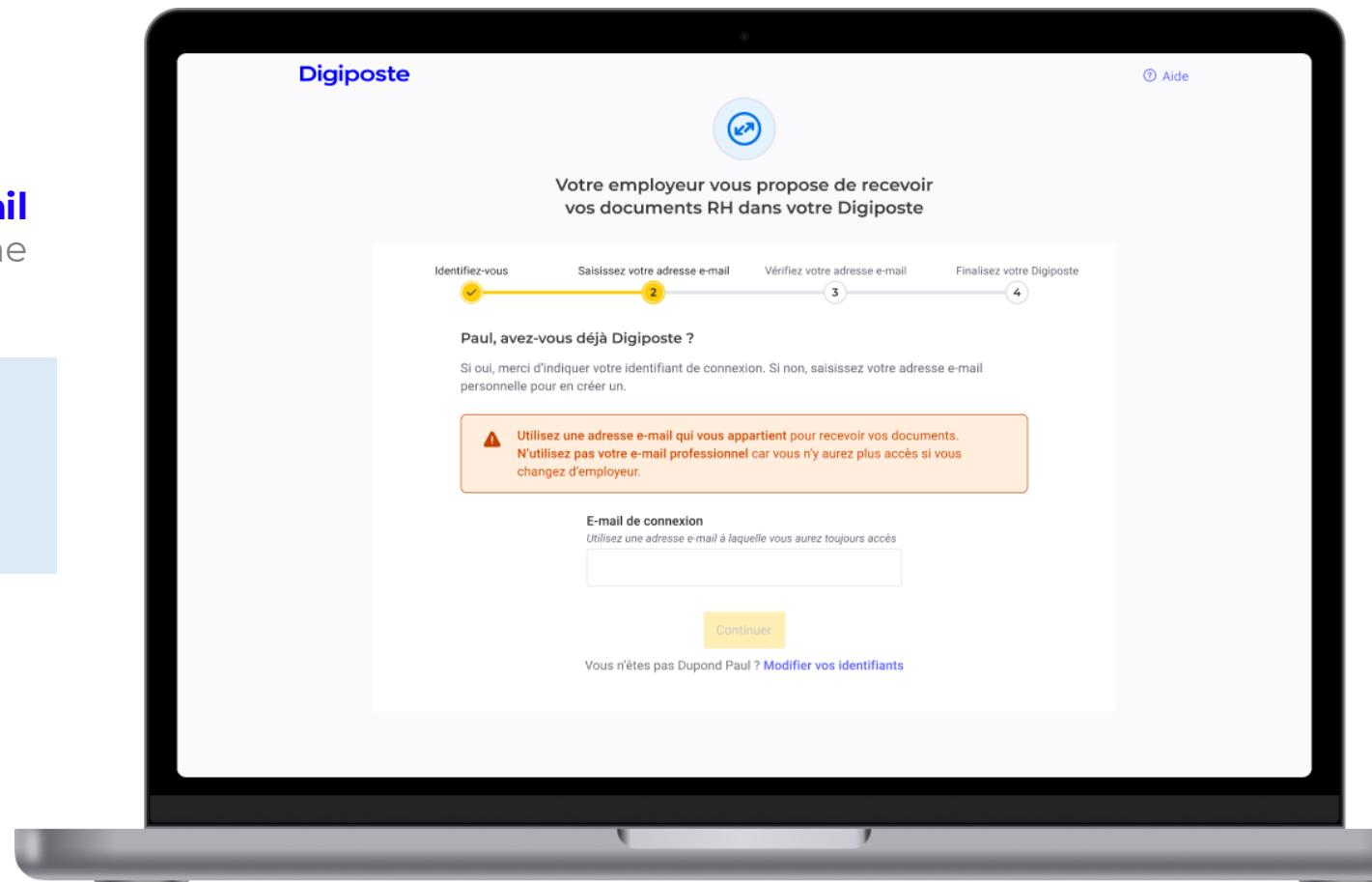
The screenshot shows the 'Digiposte' identification process on a tablet. The top navigation bar includes 'Aide' and a user icon. The main heading is 'Votre employeur vous propose de recevoir vos documents RH dans votre Digiposte'. Below this, a horizontal progress bar shows four steps: 'Identifiez-vous' (highlighted in yellow), 'Saisissez votre adresse e-mail', 'Vérifiez votre adresse e-mail', and 'Finalisez votre Digiposte'. Step 1 is described as 'Indiquez vos identifiants employeur' with a sub-instruction 'Où trouver vos identifiants ?'. Fields for 'Matricole' (with example 'M01234') and 'Code secret' (with example '1988') are provided. A note in a box says: 'Dans le cas où vous n'êtes pas en possession de vos identifiants, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur chez (émetteur)'. At the bottom are 'Continuer' and 'Besoin d'aide ?' buttons, and a smiley face icon.



Étape 2 : saisissez votre adresse e-mail à lier à Digiposte

Nous vous conseillons d'utiliser **une adresse e-mail personnelle** pour accéder à votre coffre-fort même si vous quittez votre entreprise.

i Si vous avez déjà un Digiposte ou si vous avez déjà réalisé un achat sur le site laposte.fr vous pouvez utiliser l'adresse e-mail de votre compte La Poste pour vous identifier.

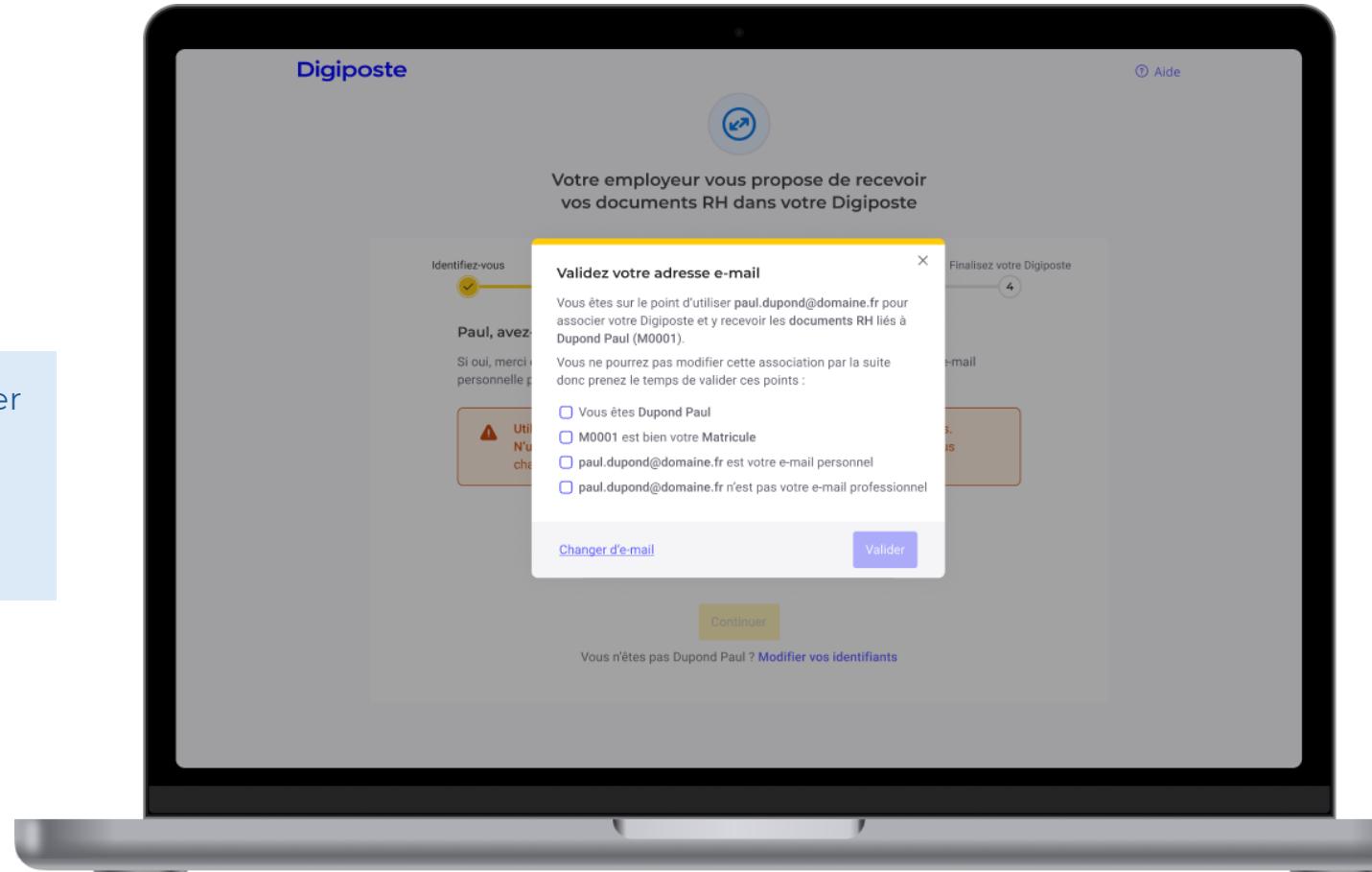




Une pop-in s'affiche pour confirmer votre identité

Veuillez confirmer votre identité en cochant les cases ci-dessous pour poursuivre.

- 1. Etes-vous bien la personne en train d'effectuer ce parcours ?
- 2. Le matricule utilisé est-il bien le vôtre, et non celui d'un collègue ?
- 3. Utilisez-vous votre adresse email habituelle ?



Étape 3 : vérifiez votre adresse e-mail

Saisissez le code de vérification à 6 chiffres qui vous a été envoyé sur votre adresse e-mail.

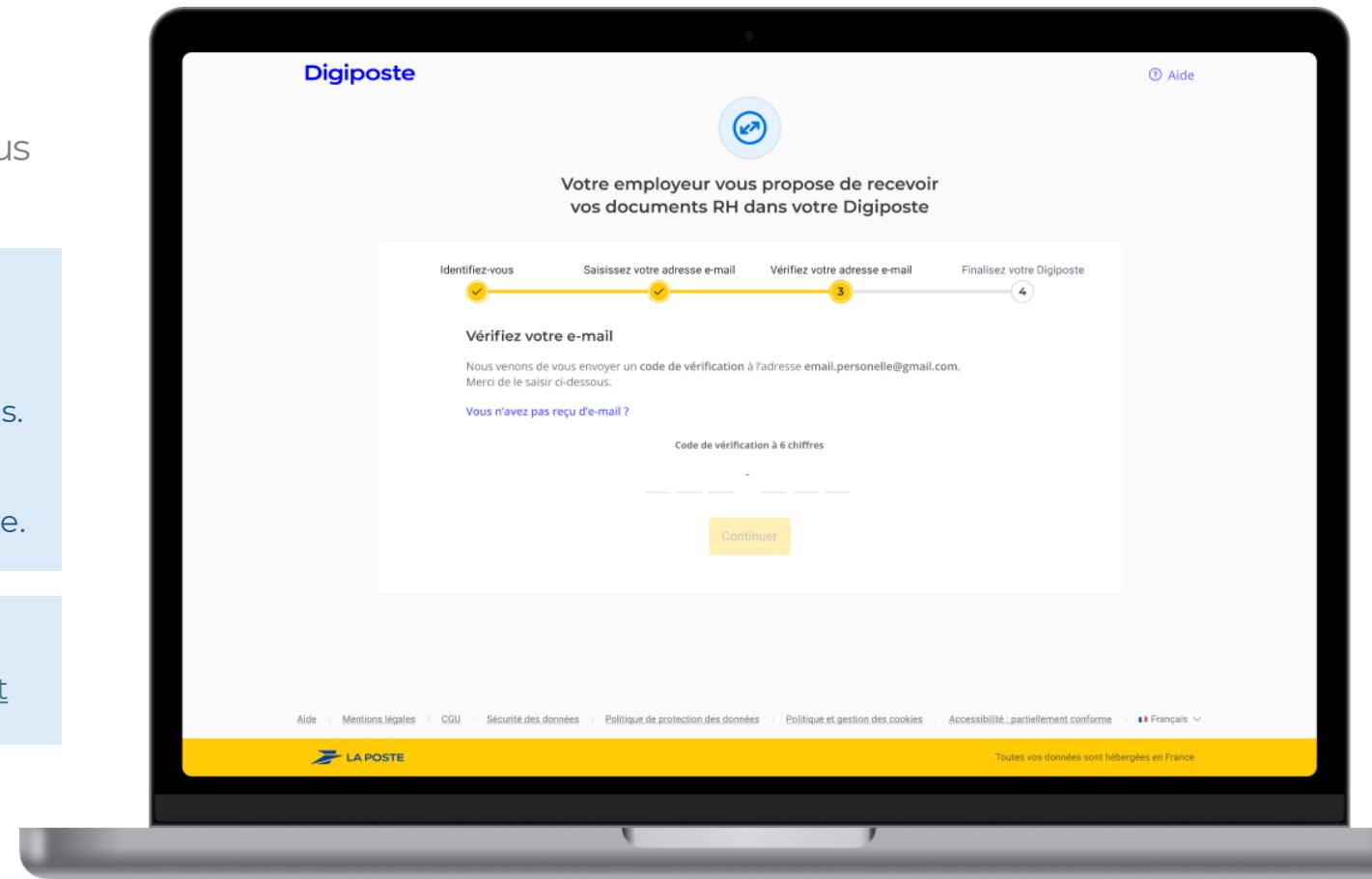


Vous n'avez pas reçu d'e-mail ?

- L'e-mail peut mettre quelques minutes à arriver à destination.
- Pensez à vérifier dans les courriers indésirables.
- Vérifiez l'adresse e-mail renseignée en cas d'erreur de saisie.
- Renvoyez un code après 30 secondes d'attente.



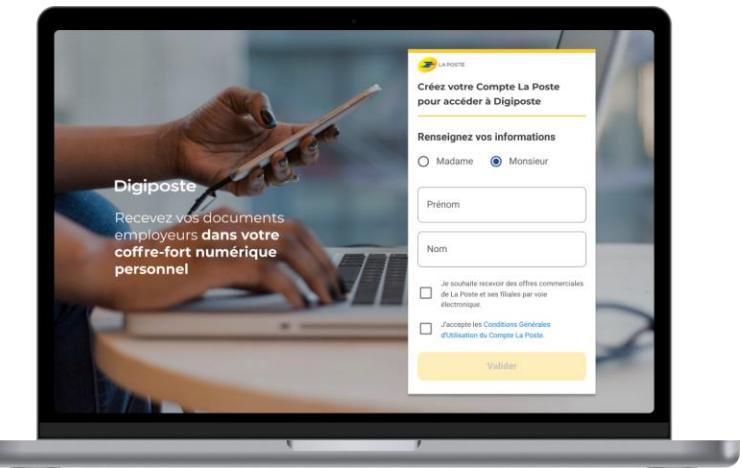
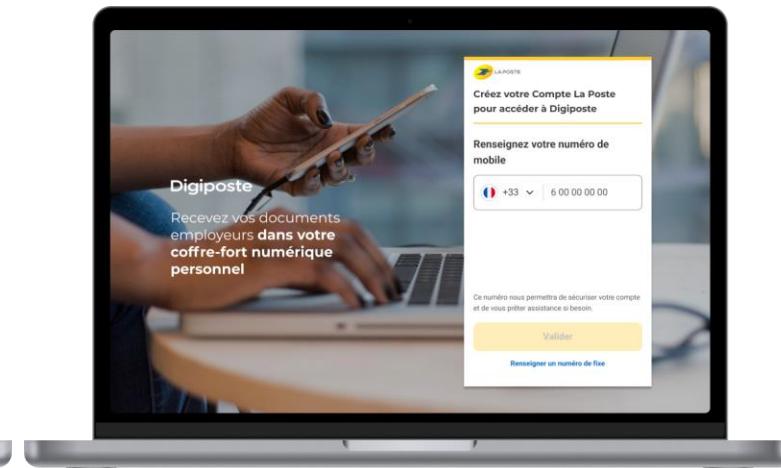
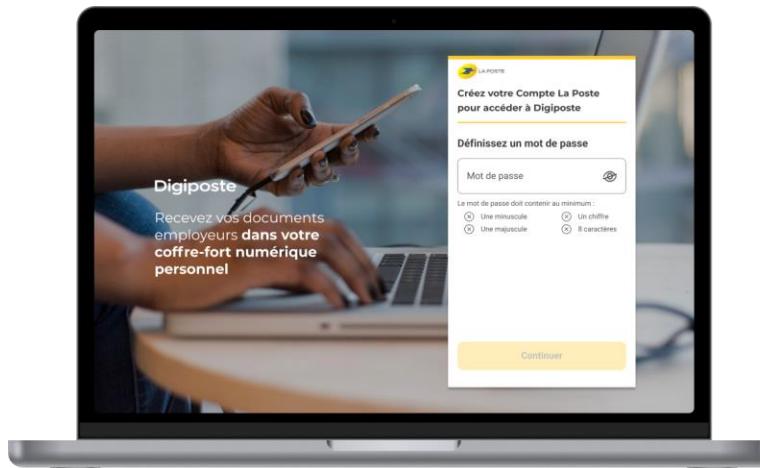
Si vous ne parvenez pas à passer cette étape, contactez-nous : <https://aide.digiposte.fr/contact>





Étape 4 : finalisez la connexion à votre Digiposte

Si vous n'avez pas encore de compte La Poste, vous devez en créer un en suivant ces étapes :



Étapes 1 à 3 :
Définissez le mot de passe que vous
allez utiliser pour vous connecter à Digiposte.

Astuce sécurité : utilisez un mot de passe
spécifique pour Digiposte ! Ne réutilisez pas
le même mot de passe que sur d'autres sites.

Indiquez votre numéro de téléphone
pour sécuriser votre compte.

Renseignez votre numéro de téléphone
mobile personnel.

Renseignez vos informations et acceptez
les Conditions Générales d'Utilisation du
Compte La Poste.

Nous vous conseillons également de
cocher la case pour recevoir nos offres
commerciales de La Poste et ses filiales.

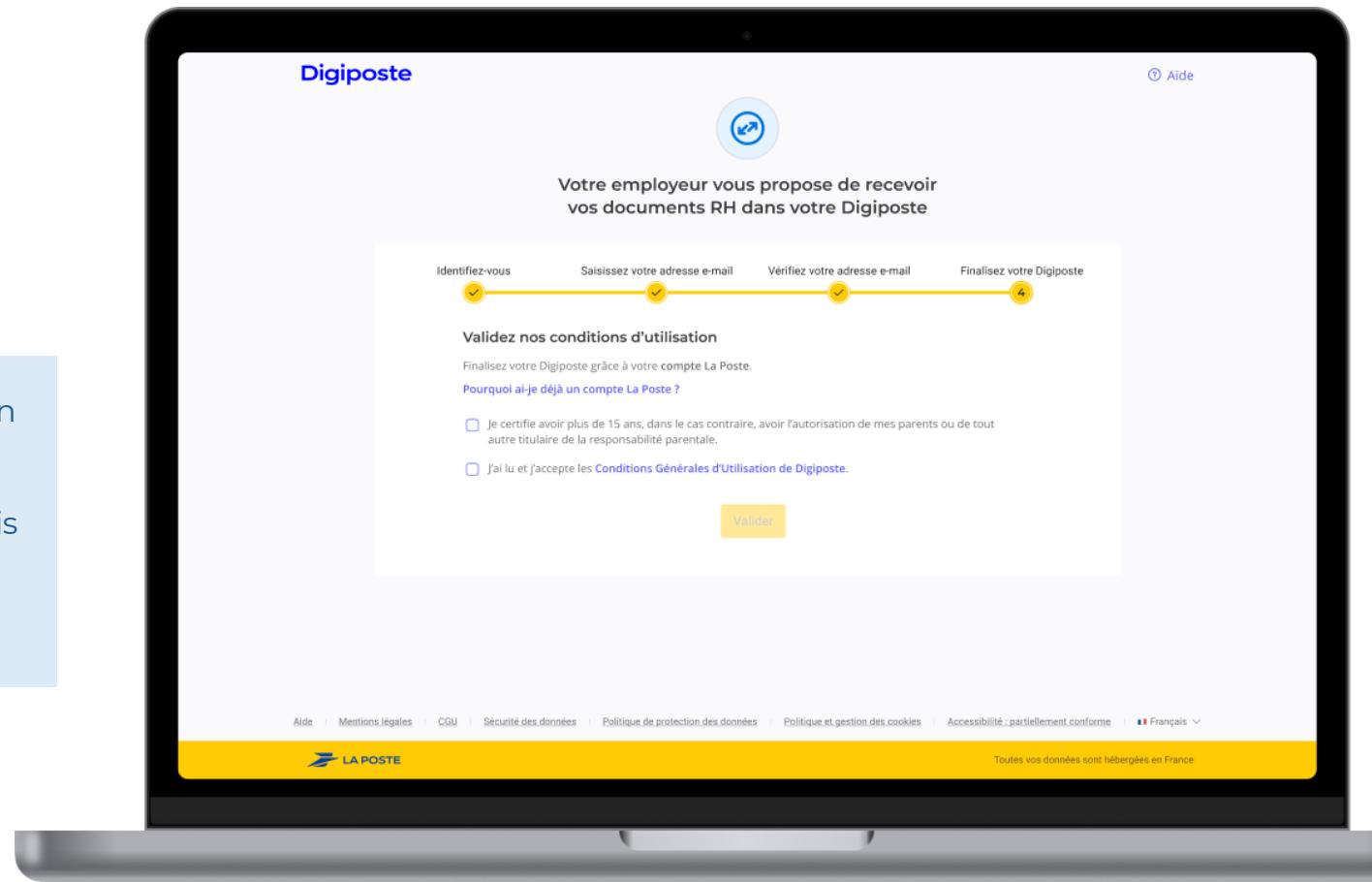


Validez les conditions d'utilisation de Digiposte

Si vous avez déjà un compte La Poste mais pas encore de Digiposte, cochez les cases reconnaissant la prise en compte des conditions d'utilisation de Digiposte.

i Vous avez pu créer un compte pour accéder à un de ces services La Poste :

- Acheter sur la boutique en ligne laposte.fr
- Gérer vos procurations ou enregistrer vos suivis
- Souscrire à l'offre Veiller sur mes parents
- Faciliter vos démarches en bureau de poste
- Passer votre code de la route avec La Poste





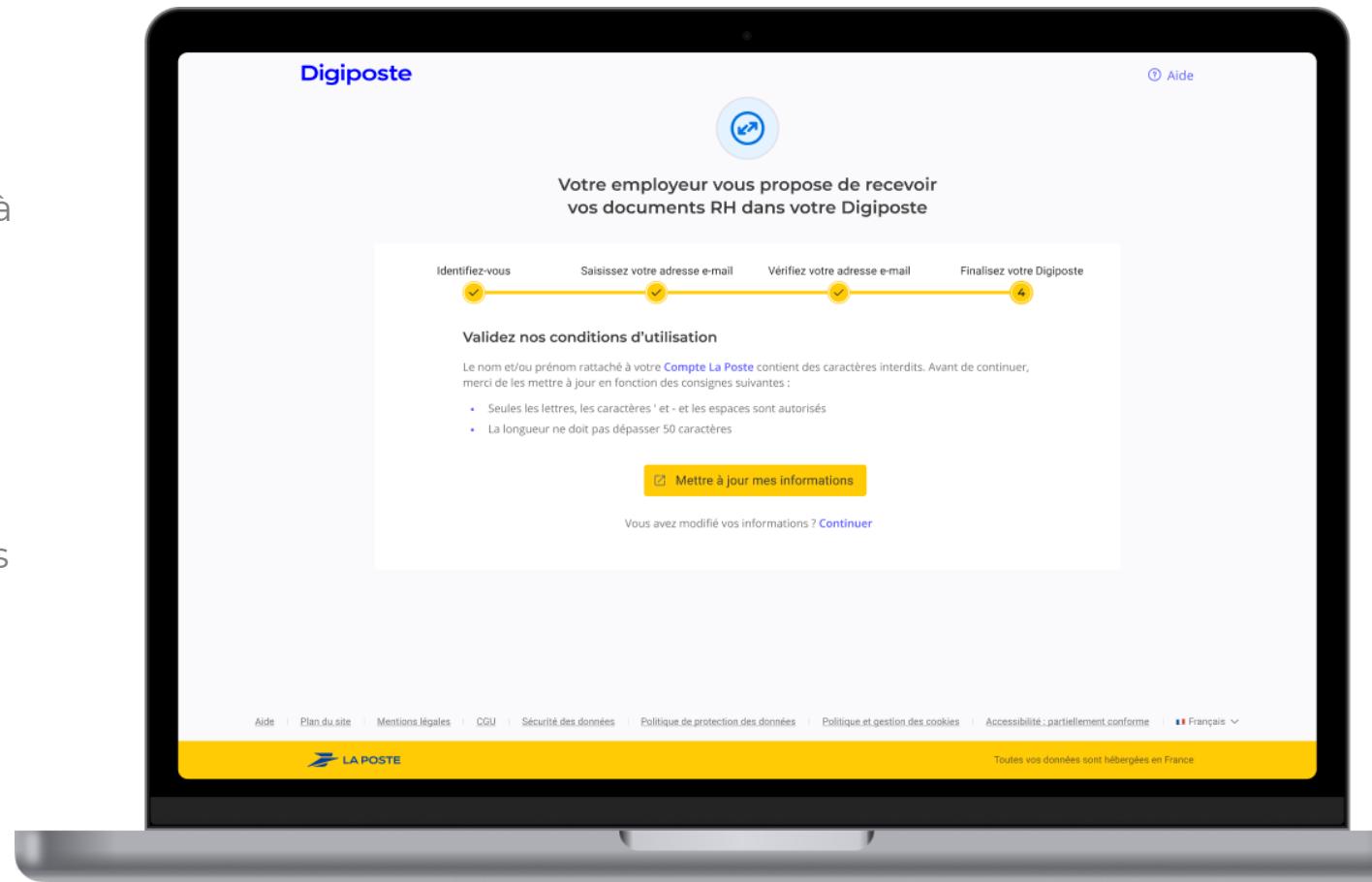
Si nécessaire, mettez à jour vos informations personnelles.

Dans certains cas, le nom et/ou prénom rattaché à votre Compte La Poste peut contenir des caractères interdits.

Avant de finaliser votre Digiposte, vous devez les mettre à jour en suivant les consignes suivantes :

- Seules les lettres, les caractères ' et - et les espaces sont autorisés
- La longueur ne doit pas dépasser 50 caractères

Une fois les modifications effectuées, cliquez sur "Continuer".





Accédez à vos bulletins de paie et plus encore !

Bravo ! Vos documents employeurs sont maintenant déposés dans votre Digiposte et vous serez notifié à chaque nouvelle réception.

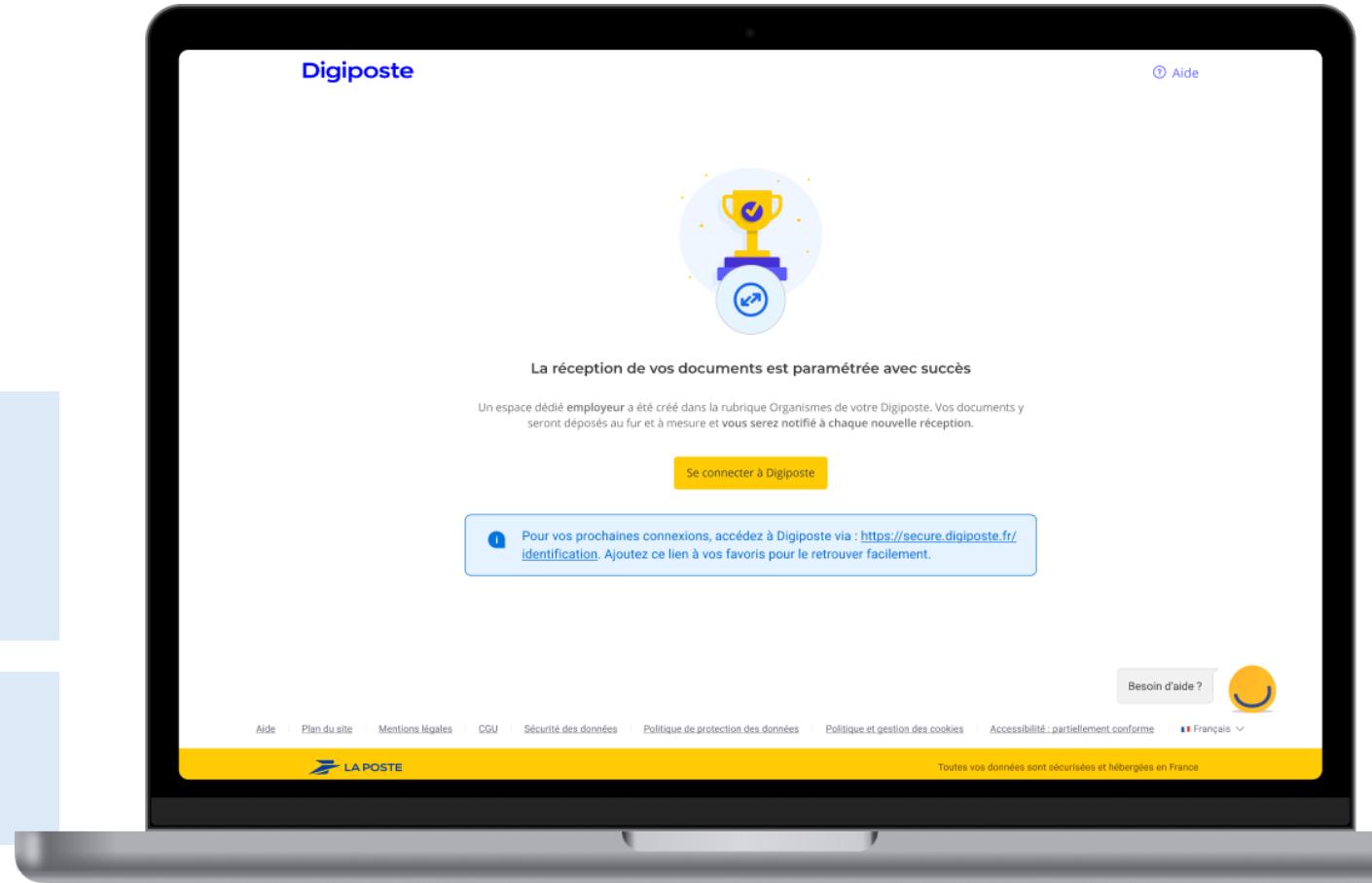
Cliquez sur « Se connecter à Digiposte » afin de consulter vos documents.



Pour vos prochaines connexions, accédez à Digiposte directement depuis cette URL : <https://secure.digiposte.fr/identification>. Ajoutez-là à vos favoris pour la retrouver facilement.



Pensez à téléchargez l'application mobile Digiposte pour accéder à vos documents partout et tout le temps.

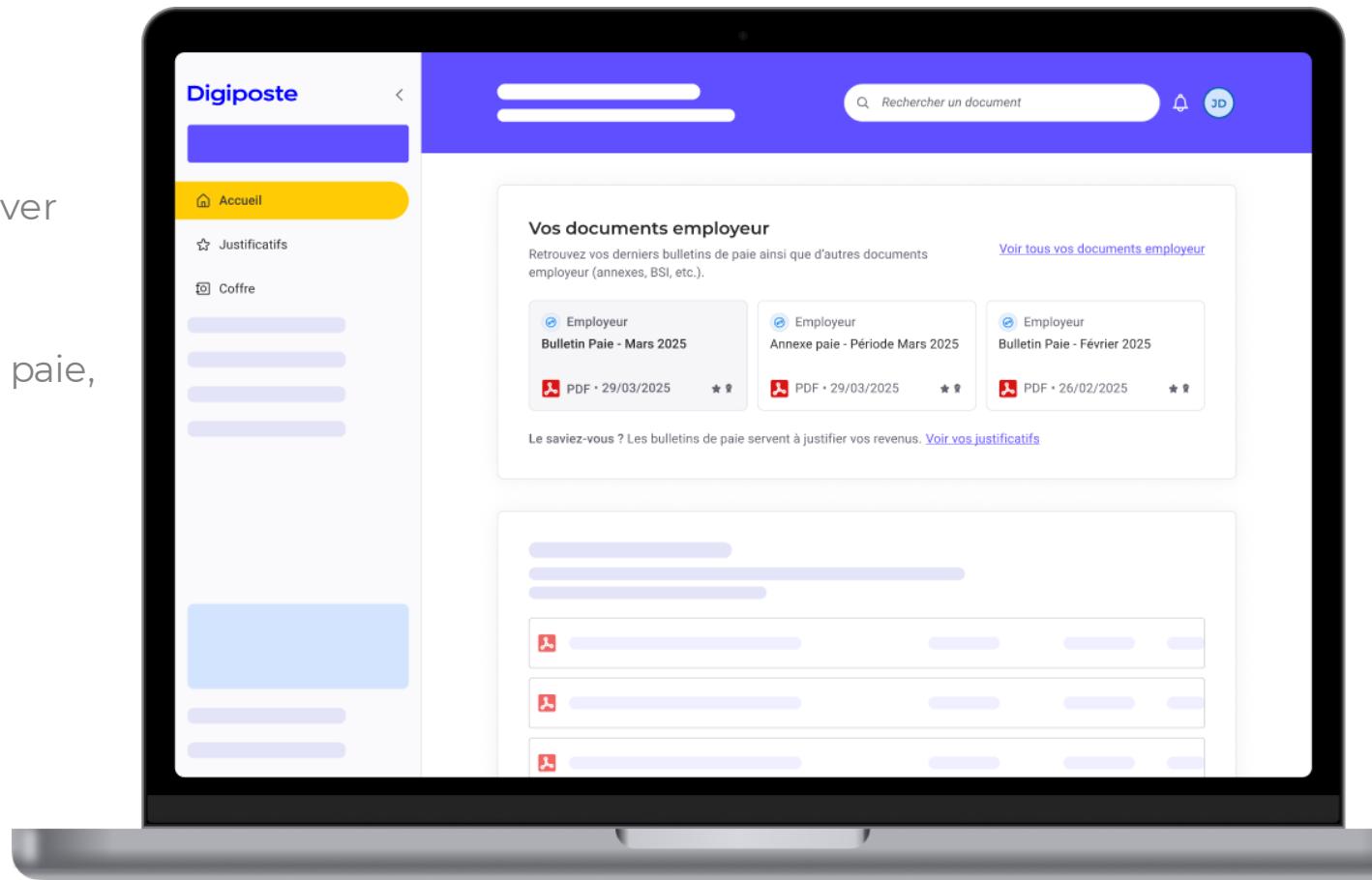




Retrouvez vos bulletins de paie sur Digiposte

Une fois connecté à Digiposte, vous pouvez retrouver vos bulletins de paie :

- sur la page d'**accueil** pour les derniers reçus,
- dans vos **justificatifs** regroupés par bulletin de paie,
- ou depuis votre dossier employeur créé automatiquement dans votre **coffre**.





Pourquoi utiliser Digiposte ?

Recevoir vos bulletins de paie dématérialisés dans **votre coffre-fort numérique Digiposte** vous permet de profiter des avantages ci-dessous :



Réception automatique et le jour J

L'envoi par courrier postal met en moyenne 4 jours.



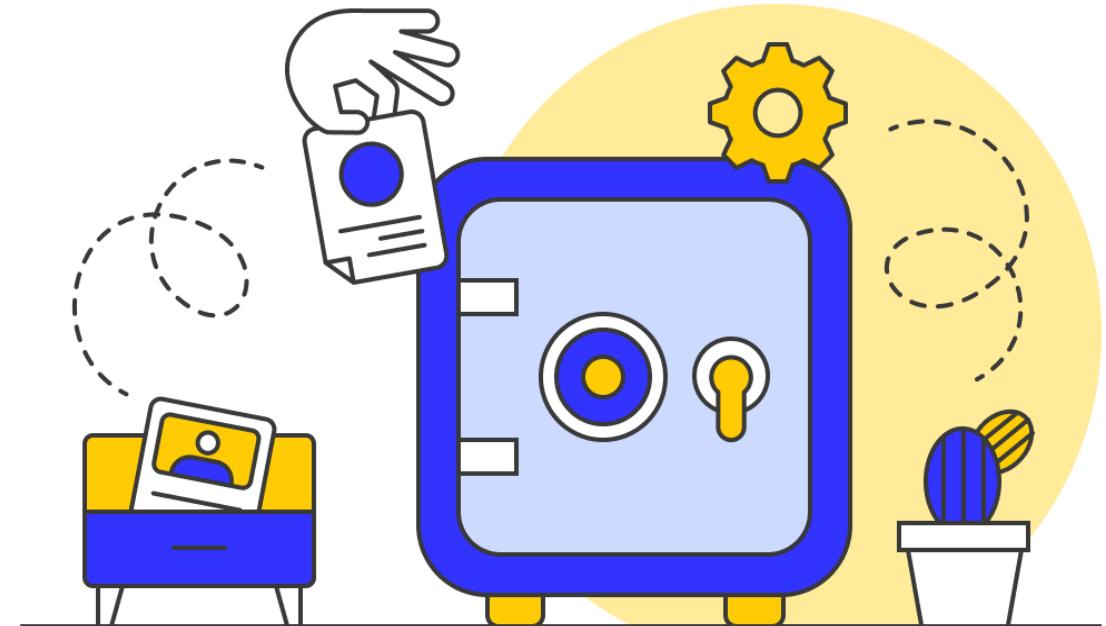
Accessible partout et tout le temps



Hébergement à vie dans un espace sécurisé



Partage en toute sécurité et simplicité



D'autres questions ?
Retrouvez notre aide en ligne dédiée



Digiposte